



GREEN GROWTH BOND DE LA BANQUE MONDIALE

Une « obligation verte » au bénéfice potentiellement significatif pour votre portefeuille – et inestimable pour la planète !

Période de souscription : du 17 novembre au 29 décembre 2014 à 16h (sauf clôture anticipée)¹
Disponible à partir d'un investissement de 100 US\$

Eco-citoyenneté :

Une « obligation verte » dont le capital est utilisé par la Banque mondiale pour soutenir des projets destinés à réduire l'effet du changement climatique.

Sérénité :

À l'échéance des 7 ans, remboursement de 100 % du capital initialement investi² en dollars US³ par la Banque mondiale (Banque internationale pour la reconstruction et le développement, BIRD, notée Aaa/AAA)⁴.

Rendement :

Prime de remboursement liée à un indice actions construit avec l'objectif de générer une performance solide sur le long terme⁵.

Green Growth Bond sera émis par la Banque mondiale dans le cadre de son programme global d'émissions de dettes (le « **Programme** ») dans les conditions décrit dans le prospectus de ce Programme en date du 28 mai 2008 (le « **Prospectus** ») et dans les **Final Terms** se rapportant à cette émission. Toute décision d'investir dans Green Growth Bond doit être prise sur la base du Prospectus et des Final Terms, où sont expliqués les risques, les frais et les conditions de Green Growth Bond. En cas de divergence entre les informations présentées dans le présent document et celles du Prospectus et des Final Terms, le Prospectus et les Final Terms prévaudront. Pour consulter le Prospectus et les Final Terms, rendez-vous sur www.GreenGrowthBond.com.

Pour obtenir de plus amples informations sur le produit, ou pour connaître les intermédiaires financiers le distribuant, rendez-vous sur www.GreenGrowthBond.com.

1) À la discrétion de l'émetteur – voir Final Terms.

2) Dans ce document, les termes « capital » et « capital investi » désignent la valeur nominale des titres (100 US\$) multipliée par le nombre de titres détenus par l'investisseur.

3) Hors frais, soumis au risque de change si l'investisseur convertit en euros le capital et l'éventuelle prime de remboursement qui lui sont remboursés en dollars US, et sous réserve de l'absence de défaut de la Banque mondiale.

4) Notes de crédit de Moody's / Standard & Poor's au 31 octobre 2014.

5) Aucune assurance n'est donnée quant aux performances positives de l'indice et les données historiques ne préjugent pas des performances futures.

En tant qu'investisseur, vous voulez agir en adéquation avec vos valeurs personnelles lors de vos choix de placements.

Et plus encore : vous voulez que vos investissements aient un effet positif sur l'environnement et qu'ils participent à la lutte contre le changement climatique, au travers de projets concrets et innovants au bénéfice des populations locales et de la planète.

Green Growth Bond vous permet de donner un sens à votre investissement, tout en conservant vos objectifs de rendement.

Votre investissement dans Green Growth Bond...

- ... soutient des projets locaux dans plusieurs régions du monde, visant à apporter une **réponse au changement climatique et à la transition énergétique**.
- ... est **protégé à 100 %**¹ à l'échéance et est confié à la Banque mondiale, une entité supranationale bénéficiant de la plus haute note de crédit (Aaa/AAA)².
- ... vous permet de **viser une prime de remboursement significative** grâce à son indexation à l'indice actions « Ethical Europe Equity »³.

1) Hors frais, soumis au risque de change si l'investisseur convertit en euros le capital et l'éventuelle prime de remboursement qui lui sont remboursés en dollars US, et sous réserve de l'absence de défaut de la Banque mondiale.

2) Notes de crédit Moody's/Standard & Poor's au 31 octobre 2014.

3) « Ethical Europe Equity » est une marque de Solactive AG. Code ISIN : DE000SLA5EE6.

Votre investissement dans Green Growth Bond sera utilisé par la Banque mondiale pour soutenir des projets écologiques dans des pays en développement.

Qu'est-ce qu'une Obligation Verte de la Banque mondiale ?

- Les capitaux collectés **soutiennent des projets visant à limiter l'impact du changement climatique ou à aider les populations à s'adapter à ses effets.**
- **Les projets sont sélectionnés avec soin par la Banque mondiale**, sur la base de critères d'éligibilité ayant fait l'objet d'une étude indépendante de la part de CICERO (Centre international de recherche sur l'environnement et le climat de l'Université d'Oslo).
- **Les projets sont contrôlés tout au long de leur mise en œuvre** : les agences gouvernementales analysent la progression des projets et la Banque mondiale surveille les différentes étapes de leur réalisation.

Pour en savoir plus sur l'impact écologique d'une Obligation Verte de la Banque mondiale, veuillez consulter les directives de mise en œuvre sur <http://treasury.worldbank.org/cmd/pdf/ImplementationGuidelines.pdf>.

À propos de la Banque mondiale

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), plus connue sous le nom de Banque mondiale, a été créée en 1944 pour financer la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, la mission de la Banque mondiale consiste à collaborer avec les pays à revenu intermédiaire pour réduire la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée en leur donnant accès à des financements et du savoir.

La Banque mondiale soutient le développement durable, la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive dans un large éventail de secteurs : agriculture et sécurité alimentaire, éducation, énergie, finance, commerce et industrie, santé et services sociaux, droit et gouvernance, transports, eau et assainissement. Les projets de la Banque mondiale font l'objet d'une analyse rigoureuse et d'un processus d'approbation, incluant une évaluation précoce visant à identifier les impacts sociaux et environnementaux et la définition de mesures d'atténuation concrètes. Les projets éligibles au financement par les Obligations Vertes sont un sous-ensemble des activités de promotion du développement durable de la Banque mondiale, dont l'objectif principal est de réduire les impacts du changement climatique.

Exemples de projets éligibles soutenus par les Obligations Vertes de la Banque mondiale



MEXIQUE

Programme d'éclairage et d'appareillage efficient

- **Objectif** : limiter le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en augmentant l'utilisation de technologies à haut rendement énergétique pour l'éclairage, les réfrigérateurs et la climatisation des logements.
- **Résultats attendus** : réduction des émissions de CO² de plus de 1,03 millions de tonnes sur 5 ans, ce qui correspond à retirer de la circulation 217 000 voitures par an¹.



INDONÉSIE

Programme de gestion de ressources en eau et de l'irrigation

- **Objectif** : diminuer la vulnérabilité au climat des ressources en eau et de la production alimentaire, par une meilleure gestion de l'irrigation et des réserves et par une meilleure productivité de l'agriculture irriguée.
- **Résultats attendus** : meilleure productivité des cultures de 500 000 exploitations agricoles en raison d'une irrigation plus fiable et plus efficace.



CHINE

Projet d'éco-ferme

- **Objectif** : limiter le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en convertissant le méthanol des déjections animales en biogaz carburant pour répondre aux besoins quotidiens des exploitations agricoles.
- **Résultats attendus** : réduction des émissions de CO² de près de 1 million de tonnes par an, ce qui correspond à retirer de la circulation 210 000 voitures par an¹.

¹) Déterminé à l'aide de l'outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), disponible sur <http://www.epa.gov/cleanenergy/energy-resources/calculator.html>.

Pour plus d'informations sur les projets soutenus par les Obligations Vertes de la Banque mondiale, rendez-vous sur <http://treasury.worldbank.org/cmd/html/MoreGreenProjects.html>.

Ils parlent des Obligations Vertes

Doris Herrera-Pol

Directrice de Global Capital Markets à la Banque mondiale

« Les obligations vertes confédèrent les investisseurs engagés dans le financement de la transition énergétique. Green Growth Bond constitue une nouvelle étape dans le développement de ce marché, car il attire les investisseurs particuliers qui cherchent à tirer parti de la performance financière d'un indice actions éthique, tout en soutenant les projets environnementaux dans les pays membres de la Banque mondiale. »

Fan Jiaqiang

Directeur d'une société de gestion du biogaz basée dans la région de Guangxi en Chine et participant au projet de ferme écologique de la Banque mondiale

« Notre société a signé un accord avec des élevages porcins, permettant de les débarrasser des déjections animales que nous apportons aux agriculteurs afin d'alimenter leurs cuves à carburant biogaz. Ainsi, nous fournissons la production de biogaz et réduisons par la même occasion la pollution engendrée par les grandes exploitations porcines. »

Frank

Investisseur en obligations vertes

« Quand j'investis dans des obligations vertes, je sais que les capitaux seront utilisés pour financer des projets ayant un réel impact sur l'environnement et sur la vie des personnes concernées. De plus, avec Green Growth Bond, je confie mon investissement à la Banque mondiale, qui a la note de crédit la plus sûre du marché. »



La prime de remboursement de Green Growth Bond est indexée sur la performance de l'indice Ethical Europe Equity.

L'indice Ethical Europe Equity

Calculé par Solactive, cet indice actions vise à délivrer une performance solide sur le long terme. Il se compose des actions de 30 sociétés européennes sélectionnées selon des critères financiers, mais aussi et surtout sur la base de critères de durabilité définis par des organismes indépendants :

- L'univers d'investissement se concentre sur des sociétés affichant une performance extra-financière supérieure à la moyenne (en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance – ESG) (notation Vigeo) et exclut les sociétés ne respectant pas les normes éthiques internationales.

Cette analyse s'appuie sur la recherche de Vigeo Rating, une agence indépendante de premier plan spécialisée dans les risques ESG et l'évaluation des opportunités. La sélection finale est certifiée chaque trimestre par Forum Ethibel, via un audit indépendant de la conformité des produits aux normes ESG et éthiques.

- Parmi ces sociétés, seules celles dont les prévisions de dividendes sont élevées, et affichant un profil de risque réduit (sur la base de leur volatilité), sont sélectionnées pour composer l'indice Ethical Europe Equity.

La sélection est revue tous les trois mois.

Sources : Solactive, Vigeo, Ethibel

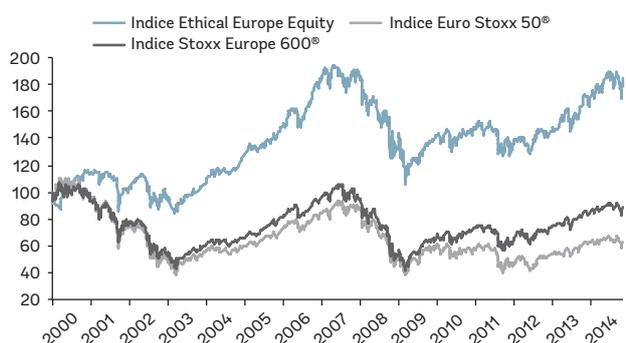


Une performance solide sur le long terme

L'indice Ethical Europe Equity a été créé le 16 avril 2013. Depuis lors, il a surperformé les indices Euro Stoxx 50® et Stoxx Europe 600®, les indices de référence du marché actions européen. Les simulations montrent qu'entre 2000 et sa création en 2013, l'indice aurait également offert un meilleur ratio rendement/risque.

Évolution de l'indice Ethical Europe Equity comparée à celle des indices Euro Stoxx 50® et Stoxx Europe 600®, du 1^{er} janvier 2000 au 31 octobre 2014

Avertissement : les performances ne sont réelles que du 16 avril 2013 au 31 octobre 2014. Avant le 16 avril 2013, elles sont simulées. Dans la simulation, l'univers d'investissement a été fixé à l'univers actuel de Vigeo et seuls les filtres financiers (dividendes et indicateur de risque) ont été appliqués lors des rebalancements trimestriels. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Aucune assurance n'est donnée quant aux performances positives de l'indice.



Source : Bloomberg.

	Indice Ethical Europe Equity	Indice Euro Stoxx 50®	Indice Stoxx Europe 600®
Rendement annualisé	4,25 %	-3,02 %	-0,80 %
Volatilité annualisée	14,70 %	24,43 %	20,22 %

Pour de plus amples informations concernant l'indice (notamment son niveau de clôture quotidien, ses composantes et la méthodologie de sélection), rendez-vous sur <http://www.solactive.com/en/?s=ethical%20europe%20equity&index=DE000SLA5EE6>.

Date d'échéance : 12 janvier 2022	Valeur nominale : 100 US\$
Remboursement à l'échéance de 100 % du capital investi en US\$ ¹	Rendement variable à l'échéance indexé à la performance de l'indice Ethical Europe Equity

Comment est calculée la prime de remboursement ?

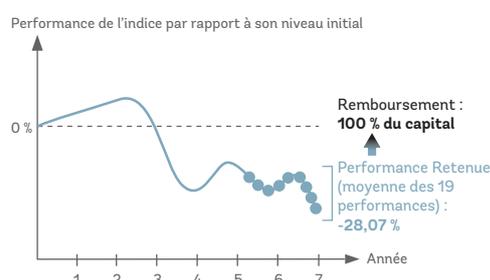
- À la date d'observation initiale, le niveau de clôture de l'indice Ethical Europe Equity est relevé et retenu comme niveau initial.
- Au cours des 19 derniers mois précédant l'échéance, aux dates d'observation mensuelles, les niveaux de clôture de l'indice sont relevés. Les performances de l'indice sont ensuite calculées en comparant ces niveaux avec le niveau initial. La « Performance Retenue » correspond à la moyenne de ces performances.
- À l'échéance, vous recevez :
Le capital investi¹ + Une prime de remboursement égale à la Performance Retenue¹, si celle-ci est positive.
 Si la Performance Retenue est négative, aucune prime de remboursement n'est versée mais vous récupérez tout de même :
L'intégralité du capital investi¹.

Illustrations

Les scénarios suivants sont fournis à titre informatif uniquement : ils ne préjugent pas des résultats futurs.

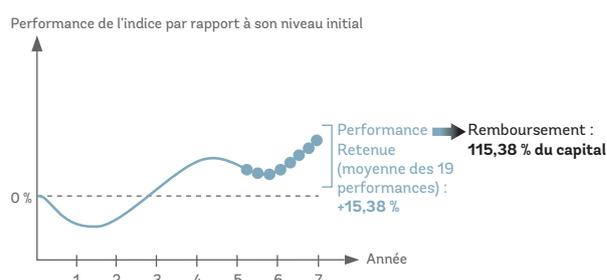
Scénario négatif

- L'indice suit une tendance baissière. À la dernière date d'observation mensuelle, il clôture à -62,1% par rapport à son niveau initial.
- La Performance Retenue, égale à la moyenne des 19 performances de l'indice, s'élève à -28,07%.
- À l'échéance, vous recevez :
Le capital¹
 Le taux de rendement actuariel s'élève à -0,28%¹ (contre -12,95% pour l'indice, en raison de sa performance finale de -62%).



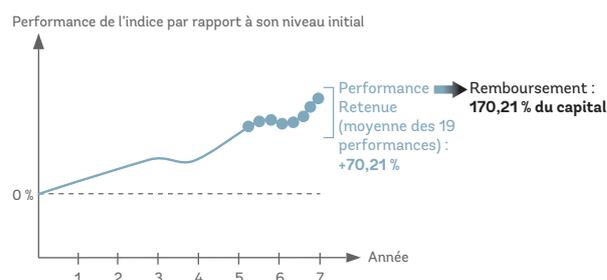
Scénario intermédiaire

- L'indice suit une tendance haussière. À la dernière date d'observation mensuelle, il clôture à +21,85% par rapport à son niveau initial.
- La Performance Retenue, égale à la moyenne des 19 performances de l'indice, s'élève à +15,38%.
- À l'échéance, vous recevez :
Le capital + 15,38 % = 115,38 %¹ du capital
 Le taux de rendement actuariel s'élève à 1,78%¹ (contre 2,86% pour l'indice, en raison de sa performance finale de +21,85%).



Scénario positif

- L'indice suit une tendance haussière. À la dernière date d'observation mensuelle, il clôture à +88,56% par rapport à son niveau initial.
- La Performance Retenue, égale à la moyenne des 19 performances de l'indice, s'élève à +70,21%.
- À l'échéance, vous recevez :
Le capital + 70,21 % = 170,21 %¹ du capital
 Le taux de rendement actuariel s'élève à 7,59%¹ (contre 9,48% pour l'indice, en raison de sa performance finale de +88,56%).



1) Hors frais et fiscalité, soumis au risque de change si l'investisseur convertit en euros le capital et l'éventuelle prime de remboursement qui lui sont remboursés en dollars US, et sous réserve de l'absence de défaut de la Banque mondiale.
 Les taux de rendement actuariels sont calculés avant impôts et sur la base du prix de souscription de 102%.
 Source : BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

Green Growth Bond est un instrument complexe. Vous ne devez investir dans cette obligation que si vous en comprenez suffisamment les caractéristiques, en particulier les risques qu'elle comporte. Votre intermédiaire financier doit déterminer si vous disposez des connaissances et d'une expérience suffisantes pour investir dans ce produit. Si le produit ne vous convient pas, il doit vous en avertir. Si votre intermédiaire financier vous recommande un produit dans le cadre de ses services de conseil en investissement, il doit déterminer si ce produit est adapté à vos connaissances et à votre expérience, à vos objectifs d'investissement et à votre situation financière.

Avantages

- **Investissement dans une obligation verte** soutenant des prêts de la Banque mondiale à des projets d'adaptation au changement climatique.
- Rendement indexé à la performance de l'indice Ethical Europe Equity, construit avec l'objectif de générer **une performance solide sur le long terme**.
- **À l'échéance, protection du capital investi¹**, indépendamment de la performance de l'indice, remboursé par un émetteur de première qualité noté Aaa/AAA² (la plus haute note possible).

Principaux risques

Il est recommandé aux investisseurs de lire attentivement les risques définis dans le Prospectus et les Final Terms. Les risques présentés ci-dessous ne sont que quelques-uns des risques que comporte un investissement dans Green Growth Bond et ils ne sont en aucun cas exhaustifs :

- **Risque de perte partielle ou totale du capital :**
 - Si **les titres sont vendus avant l'échéance**, leur cours peut être très différent (supérieur ou inférieur) de leur valeur nominale, car il peut être soumis à d'importantes fluctuations durant la vie des titres, en fonction, non seulement de la performance de l'indice, mais aussi d'autres paramètres, notamment la volatilité de l'indice et les taux d'intérêt.
 - En cas de **défait de la Banque mondiale**.
- **Aucune prime de remboursement minimale garantie** en cas de contre-performance de l'indice.
- **Exposition au taux de change US\$/€** : émis en dollars, Green Growth Bond s'adresse aux investisseurs qui souhaitent diversifier les placements au sein de leur portefeuille. Cela implique une exposition au risque de change s'ils décident de convertir en euros le capital et l'éventuelle prime de remboursement qui leur sont remboursés en dollars US. En effet, le rendement final en euros dépendra non seulement du montant de la prime de remboursement perçue, mais aussi de l'évolution du dollar US par rapport à l'euro. En supposant que l'euro vaille 1,25 US\$ à la date de paiement, pour acheter 10 000 US\$ de titres à cette date, l'investisseur dépensera 8 000 €. Si, à l'échéance, les titres sont remboursés à 10 000 US\$:
 - Dans le cas où, à cette date, le dollar US s'est apprécié de 10 % par rapport à l'euro et que ce dernier vaut donc 1,14 US\$, le rendement final en euros en sera amélioré : convertir 10 000 \$ en euros rapportera 8 800 € à l'investisseur.
 - À l'inverse, dans le cas où le dollar US s'est déprécié de 15 % par rapport à l'euro et que ce dernier vaut donc 1,47 US\$, le rendement final en euros sera dégradé : convertir 10 000 \$ en euros rapportera 6 800 € à l'investisseur.
- **Risque de liquidité** : bien que les titres soient cotés sur un marché réglementé, la possibilité de les vendre avant l'échéance n'est pas garantie. Dans des conditions normales de marché, le Teneur de Marché s'efforcera d'en assurer le marché secondaire.
- **Risque lié à l'indice** : Les investisseurs ne bénéficient pas des dividendes versés par les actions composant l'indice. Les performances passées de l'indice ne sont pas un indicateur fiable de ses performances futures. Si Solactive venait à interrompre ou suspendre le calcul de l'indice, l'Agent de calcul pourrait, à sa seule discrétion, désigner un indice de remplacement, ou bien considérer qu'aucun indice comparable n'existe. Dans ce cas, le montant remboursé aux investisseurs en plus du capital (le cas échéant) serait déterminé à la seule discrétion de l'Agent de calcul. Chacune de ces actions pourrait peser défavorablement sur la valeur des titres. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les Final Terms pour plus d'informations.

1) Hors frais, soumis au risque de change si l'investisseur convertit en euros le capital et l'éventuelle prime de remboursement qui lui sont remboursés en dollars US, et sous réserve de l'absence de défaut de la Banque mondiale.

2) Notes de crédit Moody's/Standard & Poor's du 21 octobre 2014.

Principales caractéristiques

Type d'investissement	Titre de créance structuré émis par la Banque mondiale dans le cadre de son programme global d'émissions de dettes.
Offre au public	au Luxembourg
Code ISIN	XS1128441711
Émetteur	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (ou « Banque mondiale ») (Moody's Aaa / perspective stable ; Standard & Poor's AAA / perspective stable au 31 octobre 2014)
Agent de calcul	BNP Paribas S.A.
Valeur nominal	100 US\$
Prix de souscription (Offer price)	102 US\$
Commission supportée par l'investisseur et incluse dans le prix de souscription de 102%	Commission perçue pour la commercialisation et la promotion des titres par les réseaux de distribution, en une seule fois au lancement, d'un montant annuel équivalent à 0,75 % TTC maximum de la valeur nominale des titres placés.
Période de souscription	Du 17 novembre au 29 décembre 2014 à 16h (sauf clôture anticipée, à la discrétion de l'Émetteur - voir Final Terms)
Date d'émission / de paiement	12 janvier 2015
Date d'échéance	12 janvier 2022
Remboursement à l'échéance¹	100 % de la valeur nominale
Coupon fixe	Aucun
Prime de remboursement payée à l'échéance¹	S_0 renvoie au niveau de clôture officiel du Sous-jacent à la date d'observation initiale S_1 renvoie à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture du Sous-jacent aux dates d'observation mensuelles $S_t/S_0 - 1$ est la « Performance Retenue » Si $S_t/S_0 - 1 \leq 0$ (la Performance Retenue est négative ou nulle) : pas de prime Si $S_t/S_0 - 1 > 0$ (la Performance Retenue est positive) : prime = 100 US\$ \times $[S_t/S_0 - 1]$ (valeur nominale multipliée par Performance Retenue)
Sous-jacent	Indice Ethical Europe Equity (code ISIN : DE000SLA5EE6)
Date d'observation initiale	12 janvier 2015
Dates d'observation mensuelles	6 juillet 2020, 5 août 2020, 8 septembre 2020, 5 octobre 2020, 5 novembre 2020, 7 décembre 2020, 5 janvier 2021, 5 février 2021, 5 mars 2021, 6 avril 2021, 5 mai 2021, 7 juin 2021, 6 juillet 2021, 5 août 2021, 7 septembre 2021, 5 octobre 2021, 5 novembre 2021, 6 décembre 2021, 5 janvier 2022
Valeur de marché	Publiée chaque jour et disponible auprès de votre intermédiaire financier
Vente avant l'échéance	Pour vendre vos titres avant la date d'échéance, veuillez contacter votre intermédiaire financier. Le Teneur de Marché se chargera, dans des conditions normales de marché, d'assurer un marché secondaire durant les heures d'ouverture, avec une fourchette achat/vente maximale de 1 %.
Cotation	Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
Teneur de marché	BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

¹) Hors frais et fiscalité, soumis au risque de change si l'investisseur convertit en euros le capital et l'éventuelle prime de remboursement qui lui sont remboursés en dollars US, et sous réserve de l'absence de défaut de la Banque mondiale.

Le présent document ne doit pas être considéré comme une sollicitation ou une offre de souscrire, un conseil juridique, fiscal ou autre, ou une recommandation à conclure une opération. Les informations qui y figurent ne constituent en aucun cas une recommandation quant à l'instrument auquel elles se réfèrent. Toute offre de souscrire se fera sur la base du Prospectus et des Final Terms préparé par l'Émetteur ou au nom de l'Émetteur. Une décision d'investissement dans Green Growth Bond ne doit pas être prise d'après ce document, mais sur la base du Prospectus et des Final Terms. Les investisseurs s'exposent au risque de crédit de l'Émetteur. Solactive AG essaie, dans la mesure de son possible, de garantir l'exactitude du calcul de l'indice. Solactive AG n'est pas tenue - quelles que soient ses éventuelles obligations vis-à-vis des émetteurs - d'informer les tiers, y compris les investisseurs et/ou les intermédiaires financiers, de toute erreur dans l'indice. En aucune façon Green Growth Bond n'est sponsorisé, promu, vendu ou soutenu par Solactive AG et Solactive n'offre aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, concernant les résultats de l'utilisation de l'indice et/ou les niveaux auxquels se situe un indice à un moment spécifique d'une date en particulier ou autre.

Pour obtenir de plus amples informations sur le produit, ou pour connaître les intermédiaires financiers le distribuant, rendez-vous sur www.GreenGrowthBond.com.